

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 075401- 100- 02- 03- -2026/7/27-14:10:14

Ville de Paris- Budget annexe des transports, de l'avitaillement et des mobilités- 2026- Budget Supplémentaire- 0

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Imputations non conformes au plan de compte règlementaire (nature) (FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE)

L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

Veillez vérifier les imputations budgétaires suivantes, présentes dans le flux mais inexistantes dans le plan de compte ou mal utilisées.

Article	Sens	Type	Vote
022	D	Réel	-20000.00

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Paris
Collectivité à statut particulier :

Numéro SIRET : 21750001615967
Poste comptable : Direction Régionale des Finances publiques d'Ile de France et de Paris

Budget supplémentaire relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : Budget annexe des transports, de l'avitaillement et
des mobilités

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	23
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	28
--------------------------	----

Nota. -Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - sans les chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-880 000,00	9 626 452,82
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	236 757,08	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 10 269 695,74	(si excédent) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 626 452,82	9 626 452,82

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 799 747,16	40 764,83
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	650 252,84	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 409 235,17
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 450 000,00	3 450 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 076 452,82	13 076 452,82
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices).

(2) Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	8 000 000,00	236 757,08	0,00	0,00	8 236 757,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 800 000,00	0,00	-1 100 000,00	-1 100 000,00	19 700 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses de gestion des services		28 800 000,00	236 757,08	-1 050 000,00	-1 050 000,00	27 986 757,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	200 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	200 000,00		-150 000,00	-150 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		29 120 000,00	236 757,08	-1 120 000,00	-1 120 000,00	28 236 757,08
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 880 000,00		240 000,00	240 000,00	10 120 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 880 000,00		240 000,00	240 000,00	10 120 000,00
TOTAL		39 000 000,00	236 757,08	-880 000,00	-880 000,00	38 356 757,08

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	10 269 695,74
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 626 452,82
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	850 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	36 800 000,00	0,00	10 126 452,82	10 126 452,82	46 926 452,82
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	600 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	500 000,00
Total des recettes de gestion des services		38 250 000,00	0,00	10 026 452,82	10 026 452,82	48 276 452,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		38 300 000,00	0,00	10 026 452,82	10 026 452,82	48 326 452,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	700 000,00		-400 000,00	-400 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		700 000,00		-400 000,00	-400 000,00	300 000,00
TOTAL		39 000 000,00	0,00	9 626 452,82	9 626 452,82	48 626 452,82

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 626 452,82
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 820 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (5) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	45 170,16	49 374,00	49 374,00	144 544,16
21	Immobilisations corporelles	5 192 500,00	111 007,82	1 000 000,00	1 000 000,00	6 303 507,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 192 500,00	494 074,86	2 925 373,16	2 925 373,16	8 611 948,02
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 435 000,00	650 252,84	3 974 747,16	3 974 747,16	15 060 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		790 000,00	0,00	-770 000,00	-770 000,00	20 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 225 000,00	650 252,84	3 204 747,16	3 204 747,16	15 080 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	700 000,00		-400 000,00	-400 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	385 000,00		-5 000,00	-5 000,00	380 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 085 000,00		-405 000,00	-405 000,00	680 000,00
TOTAL		12 310 000,00	650 252,84	2 799 747,16	2 799 747,16	15 760 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 760 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	571 000,00	0,00	-70 235,17	-70 235,17	500 764,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		571 000,00	0,00	-70 235,17	-70 235,17	500 764,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 474 000,00	0,00	-124 000,00	-124 000,00	1 350 000,00
106	Réserves (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 474 000,00	0,00	-124 000,00	-124 000,00	1 350 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 045 000,00	0,00	-194 235,17	-194 235,17	1 850 764,83
021	Virement de la section d'exploitation (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	9 880 000,00		240 000,00	240 000,00	10 120 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	385 000,00		-5 000,00	-5 000,00	380 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 265 000,00		235 000,00	235 000,00	10 500 000,00
TOTAL		12 310 000,00	0,00	40 764,83	40 764,83	12 350 764,83

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	3 409 235,17
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 760 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042).

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (7)**

9 820 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(4) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(5) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	236 757,08		236 757,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	-1 100 000,00		-1 100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		50 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	-150 000,00	210 000,00	60 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		-883 242,92	240 000,00	-643 242,92

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	10 269 695,74
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 626 452,82
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	-400 000,00	-400 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	94 544,16	0,00	94 544,16
21	Immobilisations corporelles (6)	1 111 007,82	-5 000,00	1 106 007,82
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 419 448,02	0,00	3 419 448,02
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 855 000,00	-405 000,00	3 450 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 450 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 126 452,82		10 126 452,82
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	-100 000,00		-100 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 026 452,82	-400 000,00	9 626 452,82

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 626 452,82
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	-124 000,00	0,00	-124 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	-70 235,17	0,00	-70 235,17
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	-5 000,00	-5 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		240 000,00	240 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		-194 235,17	235 000,00	40 764,83

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 409 235,17
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 450 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	8 000 000,00	0,00	0,00
6021	Matières consommables	3 500,00	0,00	0,00
60221	Combustibles et carburants	1 283 000,00	0,00	0,00
60222	Produits d'entretien	70 000,00	0,00	0,00
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	1 565 000,00	0,00	0,00
6026	Emballages	5 000,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	750 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, ...)	326 800,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	135 700,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	20 800,00	0,00	0,00
6066	Carburants	231 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	129 200,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	530 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	20 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	580 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	142 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	561 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	106 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	305 300,00	0,00	0,00
6168	Autres	724 700,00	0,00	0,00
617	Études et recherches	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	100 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	45 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	54 700,00	0,00	0,00
6256	Missions	21 300,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	14 800,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	177 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	7 700,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	5 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 800 000,00	-1 100 000,00	-1 100 000,00
6211	Personnel intérimaire	0,00	-7 200,00	-7 200,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	-6 000,00	-6 000,00
6331	Versement mobilité	284 200,00	-1 211 000,00	-1 211 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50 000,00	-770 000,00	-770 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	10 006 000,00	963 000,00	963 000,00
6413	Primes et gratifications	2 393 000,00	-32 500,00	-32 500,00
6414	Indemnités et avantages divers	3 400 000,00	-97 000,00	-97 000,00
6415	Supplément familial	110 500,00	2 300,00	2 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 500 000,00	30 000,00	30 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 977 700,00	28 400,00	28 400,00
6471	Prestations directes	0,00	50 000,00	50 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	100 000,00	100 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	-150 000,00	-150 000,00
648	Autres charges de personnel	69 600,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	50 000,00	50 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		28 800 000,00	-1 050 000,00	-1 050 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	100 000,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	200 000,00	-150 000,00	-150 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	200 000,00	-150 000,00	-150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		29 120 000,00	-1 120 000,00	-1 120 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 880 000,00	240 000,00	240 000,00
657	Valeurs comptables actif cédés	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 850 000,00	210 000,00	210 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 880 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 880 000,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 000 000,00	-880 000,00	-880 000,00

+

RESTES A REALISER N-1	236 757,08
------------------------------	-------------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	10 269 695,74
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 626 452,82
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES		A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	850 000,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	850 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	36 800 000,00	10 126 452,82	10 126 452,82
706	Prestations de services	35 280 000,00	10 126 452,82	10 126 452,82
7083	Locations diverses	1 330 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	60 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	130 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	600 000,00	-100 000,00	-100 000,00
757	Produits des cessions éléments actif	600 000,00	-100 000,00	-100 000,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		38 250 000,00	10 026 452,82	10 026 452,82
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	50 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		38 300 000,00	10 026 452,82	10 026 452,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	700 000,00	-400 000,00	-400 000,00
747	Quote-part subv invest transf cpte résul	700 000,00	-400 000,00	-400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		700 000,00	-400 000,00	-400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 000 000,00	9 626 452,82	9 626 452,82

+

RESTES A REALISER N-1		0,00
-----------------------	--	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE		0,00
---------------------------------------	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		9 626 452,82
--	--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	49 374,00	49 374,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	49 374,00	49 374,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 192 500,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2135	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	20 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	40 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	5 082 500,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 192 500,00	2 925 373,16	2 925 373,16
2313	Constructions	2 310 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	2 732 500,00	2 925 373,16	2 925 373,16
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 435 000,00	3 974 747,16	3 974 747,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10222	FCTVA	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		790 000,00	-770 000,00	-770 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 225 000,00	3 204 747,16	3 204 747,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	700 000,00	-400 000,00	-400 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	700 000,00	-400 000,00	-400 000,00
13911	État et établissements nationaux	500 000,00	-400 000,00	-400 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	200 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	385 000,00	-5 000,00	-5 000,00
2182	Matériel de transport	210 000,00	-5 000,00	-5 000,00
2313	Constructions	175 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 085 000,00	-405 000,00	-405 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 310 000,00	2 799 747,16	2 799 747,16

+

RESTES A REALISER N-1		650 252,84
------------------------------	--	-------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 450 000,00
---	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	571 000,00	-70 235,17	-70 235,17
1311	État et établissements nationaux	20 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	551 000,00	-70 235,17	-70 235,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		571 000,00	-70 235,17	-70 235,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 474 000,00	-124 000,00	-124 000,00
10222	FCTVA	1 474 000,00	-124 000,00	-124 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 474 000,00	-124 000,00	-124 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 045 000,00	-194 235,17	-194 235,17
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 880 000,00	240 000,00	240 000,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	35 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	30 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	0,00	0,00
28145	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	150 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	20 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	250 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 045 000,00	240 000,00	240 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	70 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 880 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	385 000,00	-5 000,00	-5 000,00
2031	Frais d'études	175 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	210 000,00	-5 000,00	-5 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 265 000,00	235 000,00	235 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 310 000,00	40 764,83	40 764,83

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 409 235,17
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 450 000,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 400 €	14/11/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années) 1	
L	Frais d'études	5	14/11/2018
L	Frais d'insertion	5	14/11/2018
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	5	14/11/2018
L	Entretien général des bâtiments	10	14/11/2018
L	Constructions - rénovation	15	14/11/2018
L	Entretien général des bâtiments existants	10	14/11/2018
L	Construction - Rénovations	15	14/11/2018
L	Matériel industriel lourd	10	14/11/2018
L	Matériel industriel léger	5	14/11/2018
L	Matériel industriel deux roues	3	14/11/2018
L	Matériel industriel Autres	7	14/11/2018
L	Matériel industriel Engins industriels	10	14/11/2018
L	Matériel industriel	10	14/11/2018
L	Outillage industriel	10	14/11/2018
L	Entretien général des bâtiments existants	10	14/11/2018
L	Constructions - Rénovations	15	14/11/2018
L	Poids lourds	10	14/11/2018
L	Berlines	5	14/11/2018
L	Deux roues, triporteurs, gyropodes, trottinettes	3	14/11/2018
L	Autres véhicules	7	14/11/2018
L	Matériel de bureau et matériel informatique	3	14/11/2018
L	Mobilier	10	14/11/2018
L	Autres immobilisations corporelles	5	14/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	3 409 235,17	3 409 235,17	3 409 235,17
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-650 252,84	-650 252,84	-650 252,84
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 758 982,33	2 758 982,33	2 758 982,33

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 758 982,33	2 758 982,33	2 758 982,33
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	2 758 982,33	2 758 982,33	2 758 982,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	1 490 000,00	-1 170 000,00	-1 170 000,00	320 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	11 304 000,00	116 000,00	116 000,00	11 420 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	9 814 000,00	1 286 000,00	1 286 000,00	11 100 000,00

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 490 000,00	-1 170 000,00	II -1 170 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 490 000,00	-1 170 000,00	-1 170 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10222	FCTVA	10 000,00	10 000,00	10 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>700 000,00</i>	<i>-400 000,00</i>	<i>-400 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 11 304 000,00	116 000,00	VI 116 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 474 000,00	-124 000,00	-124 000,00
10222	FCTVA	1 474 000,00	-124 000,00	-124 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 830 000,00	240 000,00	240 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	35 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	30 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	0,00	0,00
28145	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	150 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	20 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	250 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 045 000,00	240 000,00	240 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	70 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	10 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
03872 FCTVA	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	20 000,00	50 000,00
03862 acquisition de véhicules	73 908 802,32	-43 340,60	73 865 461,72	2 065 065,53	12 242 825,50	59 557 570,69
03863 autres achats (mobilier, informatique...)	351 695,71	-28 304,29	323 391,42	7 512,71	25 000,00	290 878,71
03866 brevets licences	140 000,00	0,00	140 000,00	0,00	79 374,00	60 626,00
03865 gros équipements- infrastructures	1 932 491,69	-17 508,31	1 914 983,38	45 079,97	65 000,00	1 804 903,41
03864 travaux	11 549 487,44	0,00	11 549 487,44	136 489,86	2 647 800,50	8 765 197,08

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR EMPLOI FONCTIONNEL OU FILIERE A LA CLOTURE**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		29,00	0,00	29,00	17,31	0,00	17,31
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	C	21,00	0,00	21,00	11,71	0,00	11,71
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent informatique cadre moyen	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché d'administrations parisiennes	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	B	5,00	0,00	5,00	2,60	0,00	2,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		342,00	0,00	342,00	261,88	15,82	277,70
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	66,00	0,00	66,00	44,80	7,00	51,80
Assistant d'encadrement des métiers de l'automobile	C	30,00	0,00	30,00	26,00	0,00	26,00
Assistant d'exploitation conducteur	C	85,00	0,00	85,00	58,75	0,00	58,75
Chef d'exploitation	B	18,00	0,00	18,00	9,00	0,00	9,00
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	28,00	0,00	28,00	16,83	7,82	24,65
Ingénieur cadre supérieur d'administrations parisiennes	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	9,00	0,00	9,00	9,00	1,00	10,00
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	B	18,00	0,00	18,00	19,00	0,00	19,00
Technicien des services opérationnels	B	85,00	0,00	85,00	76,50	0,00	76,50
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		371,00	0,00	371,00	279,19	15,82	295,01

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR TYPE DE RECRUTEMENT**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique d'administrations parisiennes	C	TECH	368 - 486	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Conducteur d'automobiles et transports en commun	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur d'administrations parisiennes	A	TECH	946	0,00	332-8-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-8, L. 332-13, L. 332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le